



Atelier Coopératif et Citoyen

BILAN D'ACTIVITE PREMIER EXERCICE

(13 juin 2013 / 31 décembre 2014)

Lors de la création de l'association, nous avons inscrit dans les statuts qu'au regard des incertitudes concernant le financement de l'association, et du temps nécessaire pour l'obtenir, le premier exercice irait du 13 juin 2013 (date de création) au 31 décembre 2014. C'est pourquoi ce bilan d'activité rend compte de nos activités sur 18 mois.

POUR MEMOIRE... émergence du projet

De l'atelier thérapeutique à l'atelier Coopératif et Citoyen

Début 2012, Cécile Heuguet (ergothérapeute) et Olivier Capon (éducateur spécialisé), croisant leurs expériences autour de l'isolement et la souffrance associée des personnes vulnérables, écrivent le premier jet d'un projet d'atelier thérapeutique.

De mars à mai 2012, ils en testent la pertinence auprès de quelques acteurs publics, qui invitent à renforcer l'ancrage « insertion » de l'atelier, et demandent une étude de besoins plus poussée. Dès lors, on parle d'« atelier coopératif et citoyen », et plus d'atelier thérapeutique.

Du projet individuel à la dynamique collective

Juin 2012, un comité de pilotage constitué de personnes ressources sensibles au projet se met en place, pour en accompagner la réalisation.

De septembre à novembre 2012, 18 associations ou services des secteurs sanitaire et social sont rencontrés sur le territoire de Vannes Agglo. Outre l'intérêt de nos interlocuteurs pour le projet, cela permet d'en préciser l'activité et la complémentarité avec les dispositifs existants.

Mars 2013, l'association Emmaüs Pays de Vannes s'engage à accompagner de façon concrète la mise en œuvre de l'atelier.

28 mai 2013: Organisation à la communauté Emmaüs d'une table ronde réunissant les partenaires publics, pour en définir le financement. Outre Emmaüs qui nous accueille, sont présents le Conseil Général, la DDCS (Etat), Vannes Agglomération, la ville de Vannes, la Fondation Abbé Pierre (FAP), le réseau Solidarité Logement.

13 Juin 2013 : Assemblée Générale Constitutive de l'association « atelier coopératif et citoyen ». Création de l'association, dans laquelle se fond le groupe de pilotage.

PREMIER EXERCICE... pas à pas

Le choix de travailler à partir de l'axe « logement »

Juillet 2013 : Suite à la table ronde du mois de mai, nous répondons à l'Appel à Projets de la DIHAL (Délégation interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement), concernant les « innovations sociales » en matière d'hébergement et d'accès au logement. Le Conseil Général s'engage à cofinancer le fonctionnement de l'atelier, la Fondation Abbé Pierre les investissements, la ville et Vannes Agglo à trouver un local. Cet appel à projet représente une opportunité de financement à ne pas rater.

Août 2013 : La DIHAL décide de financer 20 projets sur les 200 qui lui sont remontés. L'Atelier Coopératif et Citoyen n'en fait pas partie. Déception.

De septembre à décembre 2013 : La jeune association se réunit une fois par mois en assemblée générale permanente, et cherche à rebondir suite au « non » de la DIHAL. L'objectif est alors d'agir avec ses forces bénévoles. Mais elle a du mal à faire le deuil du projet dans sa forme professionnelle.

Janvier 2014 : Par l'entremise d'Hervé Pellois, député de la circonscription, nous rencontrons Alain Régnier, délégué interministériel en charge de la DIHAL. Ce dernier nous dit que l'atelier coopératif et citoyen apporte des réponses innovantes au maintien dans le logement des personnes vulnérables. Notamment dans sa façon de travailler le lien et la citoyenneté, de faire coopérer professionnels et bénévoles, secteurs social et médicosocial, coopérateurs et bénévoles. Mais il nous invite à aller plus loin en associant à ce travail les bailleurs sociaux.

Avril - Mai 2014 : Nous rencontrons Vannes Golfe Habitat, son directeur, ses médiateurs sociaux, et proposons d'agir de façon coordonnée pour le maintien dans le logement des ménages fragiles, et la prévention des risques d'expulsion.

Juin 2014 : Nous répondons pour la seconde fois à l'appel à projet de la DIHAL, au titre de l'année 2014.

L'expertise et la participation des personnes concernées

Mars 2014 : Nous réunissons des personnes ayant traversé la solitude et/ou la précarité, pour s'enrichir de leur expertise concernant le projet. **Hervé, Peggy, Christophe, Laurent, Lucie, Nicole, Bruno, Jacques** viennent de la communauté Emmaüs, d'une association de quartier, de l'hôpital de jour, de logements d'insertion. Ce sont les premiers « coopérateurs » de l'Atelier Coopératif et Citoyen.

Mars – Mai 2014 : Les uns et les autres se sont retrouvés le 17 mars 2014, le 17 avril, le 28 avril et le 19 mai, avant de participer et de prendre la parole pour la première fois à l'assemblée générale de l'association le 20 mai 2014. Depuis ils continuent de participer à la vie et aux choix de l'association.

La fin de la piste « DIHAL » et la perspective du Café de l'Atelier

De Juillet à novembre 2014 : Crise oblige... changement de ministre du logement, changement de priorités politiques et d'axes d'intervention, diminution de l'enveloppe budgétaire de l'appel à projet, changement du délégué interministériel. En novembre, nous apprenons que notre projet a une nouvelle fois été « retoqué », malgré l'avis favorable des services de l'Etat aux niveaux départemental, régional et national.

Décembre 2014 : A contrario, Hervé Pellois nous annonce qu'il maintient la subvention de 20 000€ accordée en complément des financements de la DIHAL, pour que l'association poursuive son travail en 2015.

Janvier 2015 : Fort de ce soutien, nous décidons de **passer de l'élaboration à l'action** par l'ouverture du Café de l'Atelier, lieu d'accueil, de convivialité et de coopération.

VIE DE L' ASSOCIATION

Une dynamique collective dense et sobre

Assemblées générales permanentes : Dans ce temps de l'élaboration, l'association a décidé de fonctionner en assemblées générales permanentes. Tous les membres de l'association y étaient invités, pour contribuer à l'avancée des débats, et maintenir la mobilisation de tous. Dans ce cadre, l'association a réuni ses membres 4 fois en 2013, 5 fois en 2014 :

- 15 juin 2013
- 17 septembre 2013
- 22 octobre 2013
- 26 novembre 2013
- 28 janvier 2014
- 25 mars 2014
- 20 mai 2014
- 22 septembre 2014
- 11 décembre 2014

Collège de direction : Dans le même esprit, en attendant d'y voir plus clair sur son avenir, l'association opte pour une structuration légère, avec pour gérer les questions administratives concrètes, l'élection d'une équipe de 3 personnes (appelée collège de direction). L'élection d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau sont remis à plus tard.

Ce collège, composé de Monique Tondreau, Cécile Heuguet et Olivier Capon s'est réuni peu de fois. En effet, la santé de Monique ne lui a pas permis d'honorer son engagement au-delà de début 2014, et les projets professionnels et personnels de Cécile l'ont amené à se désengager tout en restant en lien avec l'association.

Budget de l'association : Sur ce premier exercice, le budget prévisionnel de l'association était celui du projet présenté à la DIHAL (152 400€). N'ayant pu obtenir les subventions qui lui étaient dédiées, l'association a fonctionné sans budget, ni local. Elle s'est réunie dans des salles prêtées par la ville de Vannes (Palais des Arts, Centre Henri Matisse, Maison de Rohan), par des associations partenaires (Sauvegarde 56, Emmaüs), mais également au domicile de l'un ou l'autre ; les divers frais d'impression, de communication, de déplacement ont été assumés par ses membres.

Par ailleurs, l'association n'a pas fait d'appel à cotisations, l'activité de l'association étant trop incertaine pour que cela soit significatif.

Un collectif qui doit se structurer pour passer à l'action

Membres de l'association : Lors de la constitution de l'association, nous comptons **15 membres**. Les aléas rencontrés par l'association, sa réorientation, nos débats et l'absence d'une activité concrète ont amené plusieurs d'entre eux à quitter l'association. Mais dans le même temps, d'autres nous ont rejoints participant régulièrement à nos travaux, et parmi eux les coopérateurs. Certaines de nos assemblées générales, ont réuni jusqu'à 25 personnes.

L'Assemblée Générale de février 2015 et son appel à cotisation, permettront de rendre plus lisible le nombre des membres et la nature de leur investissement.

Perspectives pour 2015 : Au moment de lancer le Café de l'Atelier, nous devons nous doter d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau, garants des orientations de l'association, du budget prévisionnel qui lui est lié, et représentants légaux de l'association.

Mais cela ne doit pas se substituer au travail collectif initié en assemblées générales permanentes, et l'association devra maintenir des temps de travail collectifs ouverts à tous ses membres.

RESULTATS

Si notre projet n'a pas pu aboutir, tout le travail de réflexion et de terrain réalisé n'a pas été vain. Outre la sensibilisation au problème de « la solitude à domicile des personnes précaires ou en souffrance psychique », notre action a donné lieu à :

Des relations partenariales nourries

Tout au long de ce premier exercice (dit d'élaboration), l'association a maintenu le dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires associatifs. L'objectif était de sensibiliser, de trouver notre complémentarité avec les dispositifs existants, de trouver du soutien dans les réseaux locaux. L'étude de besoin que nous avons menée en 2013 nous a amené à rencontrer 18 associations et partenaires sur le territoire de Vannes Agglomération.

Les contacts se sont poursuivis en 2014, au fur et à mesure de l'évolution du projet ; ils se sont même élargis à l'office HLM Vannes Golfe Habitat ou l'association « Vert le Jardin ».

Parmi les associations partenaires, citons :

- Emmaüs Pays de Vannes, l'association Mine de Rien, la Sauvegarde 56, qui ont suivi et soutenu l'évolution du projet avec constance,
- La Fondation Abbé Pierre et le réseau Solidarité Logement pour la partie «logement – hébergement».

Enfin, parmi les acteurs rencontrés, il faut citer les élus locaux qui pour certains nous ont encouragé ou appuyés par dans nos démarches : David Robo, Hervé Pellois, Joël Labbé, Luc Foucault.

Aujourd'hui, bien qu'elle n'ait pas pu se réaliser par manque de financements, l'initiative de l'Atelier Coopératif et Citoyen est bien identifiée sur le territoire. Que ce soit avec le CCAS de la mairie de Vannes, la Direction Insertion et Emploi du Conseil Général, la DDCS (services Etat du département), les liens existent et seront plus facilement réactivés si nécessaire.

La production de documents repères pour l'action

Dans le document destiné à la DIHAL, nous avons élaboré et consigné les éléments concrets de mise en œuvre de notre démarche : cadre éthique, cadre fonctionnel, ligne pédagogique, l'expertise des personnes en situation de précarité sociale, économique ou psychique, l'analyse que collectivement nous en avons faite. Tout cela n'est pas matière inerte, mais pose au contraire les fondations de notre travail à venir.

La production de liens de coopération

Enfin, nous devons souligner la qualité des relations tissées avec les coopérateurs qui nous ont rejoints courant 2014. Nous avons, grâce à eux et avec eux, commencé un vrai travail de coopération, cœur de notre projet associatif. 2015 doit nous permettre de les développer concrètement dans les actions et chantiers qui seront décidés à partir du Café de l'Atelier.

Merci pour ces 18 mois et bon vent au Café de l'Atelier